



LA NEPETA CATARIA POUSSE AU BURUNDI

Les premiers tests de la mise à terre des graines de la *Nepeta cataria* ont montré que la *Nepeta cataria* pousse bien au Burundi. C'est Community for Burundi, une ONG partenaire de l'ACECI et encadrant 28 familles des pygmées pour la réintégration sociale qui a effectué les tests dans un germe à Matarara en commune Nyabiraba dans la province de Bujumbura rural. Cette communauté a été choisie pour participer au projet de production d'anti-moustique dans une vision du développement durable en raison de sa vulnérabilité. Les familles batwa constituées majoritairement de femmes et d'enfants de moins de cinq sont parmi les plus pauvres des pauvres au Burundi. Elles sont de plus exposées à la malaria.

La culture de *Nepeta cataria*, l'extraction d'huile et la fabrication des produits anti-moustiques permettront à la communauté des Pygmées de Nyabiraba d'une part d'accéder à la protection contre les moustiques vecteurs de la malaria et d'autre part de lutter contre la pauvreté par la création d'emploi et de revenus.

Community for Burundi qui encadre ces familles s'est adressée à l'administration communale pour que celle-ci leur octroie une surface suffisante pour la culture de la cataire. Cette communauté possède déjà une fabrique de savon.

Aux vues des premières pousses de la *Nepeta* à Nyabiraba, les responsables d'ALUMA-ACVE (Association pour la lutte contre la malaria et l'Action ceinture verte pour l'environnement) ont décidé de consacrer une surface de terre dans la vallée de Ntahangwa et une autre en province de Cibitoke pour des champs-modèles de la Cataire. Cette expérience a pour but de consolider la phase pilote afin de s'assurer de la faisabilité du projet au Burundi avant la production de la cataire à grande échelle.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI – SEM NKURUNZIZA PIERRE DÉSIRE FAIRE SIEN LE PROJET DE LA PRODUCTION D'ANTI-MOUSTIQUE À BASE DE LA CATAIRE

Lors de l'entretien avec la directrice générale de l'ACECI, **SEM Nkurunziza Pierre** a manifesté un grand intérêt au projet de la production d'anti-moustique à base de la Cataire au Burundi. Le Paludisme causé par les piqûres de moustiques constitue le problème no1 de la santé publique au Burundi, a-t-il constaté. Il promet de faciliter la réalisation de ce projet comme une initiative de la Présidence. Il a aussitôt demandé à Dr Jeanne Karenzo, coordonnatrice du bureau d'études stratégiques et de développement de suivre de près le processus de l'implantation du projet. Le Président de la République n'a pas exclu la possibilité d'accorder des terres pour la culture de la cataire en guise de la contribution de l'État.

SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU BURUNDI ET L'ACECI

Ce vendredi 04 mars 2011, le Gouvernement du Burundi à travers le Ministre des Affaires étrangères et la coopération internationale et la directrice générale de l'ACECI ont signé une Convention d'agrément de l'ACECI au Burundi. Cet acte engageant l'ACECI à opérer au Burundi comme une organisation internationale facilitera la mise en oeuvre du projet de Production d'anti-moustique pour lutter contre le Paludisme mais aussi la réalisation des programmes de sensibilisation, de formation, d'information, de recherche et de consultance dans ses domaines d'intervention à savoir la lutte contre la pauvreté, le développement durable, la gestion de l'environnement.



LA MISE EN PLACE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LE PROJET CATAIRE AU BURUNDI

À l'issue de la réunion des partenaires de l'ACECI au Burundi en présence des médias (TV, radios et presse écrite), un comité consultatif a été mis en place dans le cadre du projet de production d'anti-moustique à base de la cataire. Coordonné par l'ACECI, le comité consultatif est constitué de sept membres (ABR, PNILP, Minagrie, Bureau d'études stratégiques et de développement de la Présidence de la République, ALUMA-ACVE, ABEM). L'ABR (Association burundaise des Radiodiffuseurs) et le PNILP (Programme national intégré de lutte contre le Paludisme) en sont les porte-parole.

Ce comité pourra s'élargir à d'autres partenaires lors de la phase d'exécution du Projet.

À court terme, le comité consultatif s'occupera de :

- Elaborer un plan d'action pour la Journée internationale de lutte contre le Paludisme du 25 avril 2011 – occasion de plaider sur l'utilisation d'anti-moustique pour se protéger contre la malaria.
- Rédiger les termes de référence de la phase pilote du projet faisant état de la faisabilité du Projet;
- Initier et instruire les analyses et des études sur la plante « Cataire » au Burundi ;
- Prospector les terres domaniales et autres pour la culture de la Cataire à grande échelle;
- Convaincre les bailleurs de la faisabilité du Projet au Burundi

La mise en place de ce comité consultatif répond à la préoccupation de l'ACECI concernant l'appropriation du projet par les acteurs nationaux. Elle garantit la participation des parties prenantes autant gouvernementale que les sociétés civiles. Partant de la vision sur le développement éclairé, un partenariat responsable et une coopération équilibrée, l'ACECI est convaincue qu'un développement durable et la lutte contre la pauvreté sont avant tout l'oeuvre des populations elles-mêmes.



DATES À SURVEILLER

Le 25 avril 2011 : Journée mondiale de lutte contre le Paludisme. L'ACECI et ses partenaires canadiens se joindront au gouvernement du Burundi et aux acteurs impliqués dans ce secteur pour sensibiliser la population burundaise sur l'importance de l'utilisation des produits anti-moustiques comme stratégie de lutte anti-malaria.

Le 9 juin 2011 : Une équipe de bénévoles de l'École Polytechnique de Montréal initiée par François-Xavier Chiron (Doctorant) organise à Montréal une soirée de financement Gala-conférence au profit du projet de production d'anti-moustique à base de la cataire.

Du 1^{er} au 30 octobre 2011 : L'ABEM (Association burundaise des étudiants en Médecine) organise à l'Institut français de Bujumbura un mois d'exposition sur le processus du projet de production d'anti-moustique à base de la cataire.

Le public pourra voir exposer les plants de la cataire, la technique d'extraction et d'hydrogénation, la technique d'énergie solaire et la biomasse, des produits anti-moustiques ainsi que d'autres explications relatives au projet.

7 octobre 2011: Dans le cadre de la sensibilisation du public à l'action de la coopération et du développement, l'ACECI organise un « **5 à 7 de la coopération ici et ailleurs** », au Musée de la civilisation de Québec sur le thème *Pourquoi les québécois se mobilisent-ils autour du projet de production d'anti-moustique pour lutter contre le Paludisme en Afrique ?*

Du 17 au 18 octobre 2011: L'ACECI et ses partenaires organisent à Bujumbura la **2^{ème} conférence internationale sur le projet Cataire au Burundi**. La première conférence portait sur le lancement officiel du projet. Elle a eu lieu les 15 et 16 octobre 2010 à Bujumbura. Cette 2^{ème} conférence a pour but la mobilisation du financement et la présentation du document de faisabilité du projet au Burundi et dans la région.

L'équipe de la direction de l'ACECI

Le programme sera bientôt disponible sur le site www.antimalariaomd.org et sur www.aceci.org.

309-600 Av. Wilfrid-Laurier

Québec, QC. CANADA G1R 2L5

1-418 524-7648



Pour soutenir les projets de l'ACECI, rendez-vous au : www.aceci.org, ou www.antimalariaomd.org ou communiquez avec nous au : **418-524-7648**